

Communiqué de presse

Berne, le 21 octobre 2019

Les femmes travaillent gratuitement à partir d'aujourd'hui

L'inégalité salariale entre les femmes et les hommes s'élève toujours à près de 20%. En d'autres termes, cela signifie que les femmes travaillent gratuitement du 21 octobre à la fin de l'année – une situation inacceptable. AvenirSocial, l'association professionnelle du travail social, appelle donc la Confédération, les cantons et les employeurs et employeuses à prendre enfin des mesures concrètes pour réaliser l'égalité entre femmes et hommes.

Le travail social n'est pas à l'abri des discriminations fondées sur le sexe. Actuellement, les femmes représentent 80% des travailleurs et travailleuses sociales. En revanche, elles sont fortement sous-représentées dans les fonctions de direction. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) de 2016 en témoignent : un an après l'obtention d'un bachelor HES en travail social, les femmes sont 10% de moins que les hommes à occuper une fonction dirigeante. Et l'écart se creuse davantage avec la progression dans la vie professionnelle.

La situation n'est pas réjouissante non plus concernant l'égalité salariale. La perte salariale mensuelle des femmes par rapport à leurs collègues masculins se monte p.ex. à 457 francs pour une éducatrice sociale avec un diplôme d'une haute école spécialisée travaillant dans un foyer (salaire standard selon le calculateur de salaires de l'OFS). « Nous exigeons que l'égalité salariale s'applique enfin aussi dans le travail social ! », déclare Simone Gremminger, présidente d'AvenirSocial.

Afin de lutter contre cette situation inacceptable, dans le cadre de la grève féministe du 14 juin dernier, AvenirSocial a remis des revendications à la Confédération, aux cantons et aux employeurs et employeuses, les exhortant à prendre enfin des mesures concrètes pour atteindre l'égalité entre les sexes :

- Revalorisation des métiers du travail social !
- Véritable liberté de choix professionnel, basée sur les compétences et les préférences et non sur des stéréotypes de genre !
- Plus de femmes à la tête des institutions du travail social !
- Véritable égalité salariale !
- Reconnaissance du travail de care !
- Tolérance zéro face au sexisme et aux violences faites aux femmes !
- Lutte contre les facteurs de pauvreté !

Vous trouverez [ici](#) des informations supplémentaires ainsi que les mesures concrètes concernant les revendications d'AvenirSocial.

Contact :

Simone Gremminger, présidente d'AvenirSocial, 078 746 75 16

Annina Grob, co-secrétaire générale d'AvenirSocial, 031 380 83 08